

Politique salariale.

La reconnaissance de la performance est sans aucun doute nécessaire dans une gestion de carrière des cadres. En matière de politique salariale, la **CFDT** a pris ses responsabilités en signant l'accord en 2009. La direction s'est engagée à modifier ses pratiques de distribution par copinage, et à veiller à ce que toute mesure individuelle soit cadrée et motivée. La **CFDT** en attend des résultats !!! Ne nous trompons pas : la **CFDT** n'est pas contre les mesures individuelles. Ce que nous voulons, c'est qu'il s'agisse avant tout d'augmentations individuelles et non de primes... avec en priorité d'une politique salariale des augmentations générales, notamment avec la PRU.

Le 13^{ème} congrès de la **CFDT** cadres s'est déroulé en juin 2009. Il réaffirme la place des cadres dans le syndicalisme. Les résolutions sont accessibles sur le site [http:// www.cadres-plus.net/](http://www.cadres-plus.net/)

Voici le credo que les cadres **CFDT** expriment :

- ♦ Je veux être reconnu et respecté dans mon travail, mon salaire, ma responsabilité.
- ♦ Je veux comprendre mon environnement, les enjeux, ce qui change.
- ♦ Je veux savoir où va l'entreprise, le groupe, quelle est sa stratégie.
- ♦ Je veux connaître les perspectives d'évolution de carrière.
- ♦ Je veux apprendre et développer mes compétences.
- ♦ Je veux l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- ♦ Je veux pouvoir agir à la fois en qualité de salarié et de citoyen responsable.

Un credo, porté par la **CFDT**, qui pourrait être repris par tous les salariés de l'Afpa.

Site web : <http://www.cfdtafpa.org>



Respect des Salariés.

**Le point sur...
Le personnel
d'encadrement.**



**LA CFDT
PARTOUT
AVEC
VOUS**

Les cadres, eux aussi dans la tourmente ?

Le baromètre de l'APEC n'est pas au beau fixe : en juillet, les offres d'emploi des cadres en France a diminué de 31 % sur l'année précédente. Les embauches ne se font pas, notamment les moins prioritaires qui sont repoussées sine die. A Pôle emploi, même constat tout aussi peu réjouissant : au premier semestre 2009, il y a eu 12 000 nouveaux demandeurs d'emploi cadres, alors qu'à la même période de 2008, il y avait 6 000 en moins !



La CFDT a fait le choix de ne pas créer de syndicat de cadres à l'Afpa.

Il n'est pas question à la CFDT de faire un syndicalisme catégoriel.

A la CFDT tous les salariés ont leur mot à dire, y compris les cadres. Toutefois, il est bien certain qu'il est difficile de concilier les revendications des personnels, et les obligations liées à l'exercice des responsabilités. C'est bien pour cette raison, que la CFDT trouve très dangereux d'être à la fois « juge et partie ».

Avec la disparition des délégations des directions, on a pu voir des Responsables d'Unité se porter candidat en DP ! Comment être élu délégué du personnel, tout en étant susceptible de siéger dans cette instance en représentant la direction de l'établissement ?

Le syndrome France Télécom ?

Conditions de travail, stress, risques pour la santé... toutes ces questions sont synonymes de souffrance pour bon nombre de cadres. La mobilité est-elle aussi une source de difficulté lorsqu'elle est contrainte. Faut-il en arriver à la situation détestable de France Telecom pour que la direction s'en préoccupe ? En tout état de cause, le DG l'a annoncé : il s'agit bien d'une mobilité organisée et systématique !!!

Le projet Caïla.

Le projet stratégique que concocte la direction générale va profondément altérer le fonctionnement des établissements, et toucher bon nombre des emplois d'encadrement.

- Qu'y a-t-il derrière l'annonce faite lors de la convention des 1000, par le directeur général, de repenser les centres pour en faire des campus ?
- Y aura-t-il encore demain des directions de centre ?
- Le(a) CDRG n'est-il (elle) appelé(e) à devenir un(e) responsable de site ?
- Le(a) CDRF verra-t-il (elle) ses fonctions recentrées sur la production et l'encadrement des formateurs ?



Toutes ces évolutions portent en elles à la fois des opportunités mais aussi des craintes. La CFDT sera présente pour défendre tous les salariés concernés.

L'ascenseur social relancé ?

Une école, ou plutôt un campus du management : voilà une bonne idée. Si la direction souhaite réellement relancer l'ascenseur social, et permettre à des « cadres à fort potentiel » de prendre de plus grandes res-

ponsabilités, la CFDT en est d'accord. Il est primordial que l'expérience à l'interne de l'Afpa soit privilégiée sur les compétences recrutées à l'externe. Déjà que la culture Afpa, forgée au cours des 60 années de son existence, est une espèce en voie de disparition... .

Pas de représentation pour les cadres !

La direction a mis fin à la représentation des cadres hiérarchiques : finies les délégations des directeurs et des chargés de direction. La CFDT a manifesté à plusieurs reprises son désaccord. Il est impératif que les cadres puissent avoir un lieu d'expression, d'échanges et de débat avec la direction générale sur les questions concer-

nant ces catégories de salariés. La CFDT a demandé en vain, non seulement le maintien de ces instances, mais aussi leur élargissement à tous les cadres à partir de la classe 13.

A ce jour, aucune autre instance n'est mise en place par la direction qui avait pourtant promis de s'en occuper... ou du moins, le DRH de l'époque. Les hommes changent, les engagements aussi ???